

COLLIN Georges

Né le 24 août 1884 à Vannes (*Morbihan*) et domicilié à Lorient (– d° –), décédé le 29 juin 1917 à l'Hôpital maritime de Brest des suites de blessures occasionnées par l'explosion qui s'est produite lors du chavirement du croiseur cuirassé **Kléber**, coulé le 27 juin 1917 à l'ouvert de la rade de Brest par une mine larguée par le sous-marin allemand **UC-61** (*Oberleutnant zur see Georg GERTH*) (*Contusions multiples ; péritonite généralisée consécutive à une commotion*) (*Registre des actes de décès de la ville de Brest, Année 1917, Vol. II., f° 75, acte n° 1.000*).

- Fils d'**Alphonse Georges Léon COLLIN**, né le 24 août 1853 à Lorient (*Morbihan*), négociant, et de **Marie Antoinette Émilie Berthe COLIN**, née le 2 novembre 1858 à Blida (*Algérie*), sans profession, avec laquelle il avait contracté mariage à Lorient, le 12 avril 1880 (*Registre des actes de mariage de la ville de Lorient, Année 1880, f° 41, acte n° 79 ~ Registre des actes de naissance de la commune de Vannes, Année 1884, f° 58, acte n° 333*). Célibataire.

Carrière

[Classe 1904, n° 952 au recrutement de Lorient.

Engagé volontaire pour trois ans le 3 octobre 1905 au titre du 62^e Régiment d'infanterie en garnison à Lorient ; arrivé au corps et soldat de 2^e classe le 5, matricule n° 6.403 ; alors étudiant en médecine. Envoyé dans la disponibilité le 18 septembre 1906 ; certificat de bonne conduite accordé.

Par décision ministérielle du 30 septembre 1908 (*J.O. 2 oct. 1908, p. 6.801*), admis à l'École principale du service de la marine, à Bordeaux, étant classé 11^e sur une liste de 38 élèves de la ligne médicale ; entré à l'école le 23 octobre 1908, matricule n° 93. Engagé volontaire le 12 novembre 1908 à la mairie de Bordeaux au titre de ladite école.

Par décret du 29 décembre 1911 (*J.O. 1^{er} janv. 1912, p. 67*), nommé au grade de médecin de 3^e classe ; affecté à l'École d'application du service de santé de la Marine ; affecté provisoirement au port de Toulon.

Par décret du 4 juillet 1912 (*J.O. 6 juill. 1912, p. 67*), promu au grade de médecin de 2^e classe à compter du 1^{er} juillet 1912, étant classé 7^e sur une liste de 19 promus ; port de Lorient.

Au 1^{er} janvier 1913, embarqué sur le croiseur de 1^{er} classe **Châteaurenault** (*Capitaine de vaisseau Michel MORIN, commandant*), dans la Division des écoles de l'Océan (*Annuaire de la Marine 1913, p. 837*).

Au 1^{er} janvier 1914, embarqué sur le croiseur cuirassé **Montcalm** (*Capitaine de vaisseau Louis Gabriel VIAUX, commandant*), dans Division navale d'Extrême-Orient (*Annuaire de la Marine 1914, p. 821*).

Au 1^{er} janvier 1915, embarqué sur le croiseur cuirassé **Dupleix** (*Capitaine de frégate Christian Marie LE GOUZ de SAINT-SEINE*) (*Annuaire de la Marine 1915, p. 425*).

En 1917, embarqué sur le croiseur cuirassé **Kléber** (*Capitaine de frégate Martin Marius Eugène LAGORIO, commandant*).

Distinctions honorifiques

□ Cité à l'ordre de l'armée dans les termes suivants (*J.O. 10 oct. 1917, p. 8.017*) : « **Colin (Georges)**, médecin de 2^e classe du croiseur **Kléber** : a collaboré activement à l'embarquement des malades ; a reçu et porté dans ses bras un blessé atteint d'une fracture de la jambe droite, l'a pansé et fait placer sur un cadre dans la chaloupe. N'a quitté l'infirmerie qu'après embarquement de tous les malades. Mort des suites de blessures dues à une explosion pendant le chavirement du bateau. » Citation emportant concession de la Médaille militaire avec palme.

□ Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur à titre posthume.

Daniel LAHEYNE ~ 3 février 2022.